

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MAI 2019**

Délibération
n° 2019.05.142

**Mobilité durable :
opérations de gratuité
pour faire essayer le
nouveau réseau de
bus**

LE VINGT TROIS MAI DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 mai 2019**

Secrétaire de séance : Gérard DEZIER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Eric SAVIN à Michel BUISSON

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Gilbert CAMPO, Karen DUBOIS, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2019**DELIBERATION
N° 2019.05.142**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

MOBILITE DURABLE : OPERATIONS DE GRATUITE POUR FAIRE ESSAYER LE NOUVEAU RESEAU DE BUS

La réorganisation du réseau de transport en commun et la création de deux lignes de BHNS constituent l'un des projets majeurs pour le territoire.

Sa mise en service va intervenir au début du mois de septembre et s'accompagnera d'une campagne de lancement, composée d'une inauguration officielle le 30 août 2019 puis de 3 temps forts grand public pour inciter les habitants à essayer ce réseau renouvelé et les lignes BHNS et en faire une habitude.

Afin de permettre à chacun de tester en toute sérénité ce nouveau réseau de bus, des journées de gratuité pourraient être proposées sur les 3 temps forts grand public, associées à des opérations de promotion :

- Le samedi 7 septembre, en lien avec le forum santé sport environnement
- Le samedi 14 septembre, en lien avec les journées du patrimoine et le circuit des remparts,
- Le samedi 21 septembre, en lien avec la semaine européenne de la mobilité et la journée nationale du transport public.

Cette opération concernerait l'ensemble des transports collectifs du réseau Möbius.

Le coût de cette opération peut être estimé sur la base des fréquentations constatées sur les années précédentes. En 2014 et 2015 notamment, 3 samedis de gratuité avaient déjà été proposés pour faire essayer le bus.

Nombre de tickets journée gratuits distribués lors des journées 2014, 2015 et 2018 :

	2014 (6, 13 et 20 septembre)	2015 (5, 12 et 19 septembre)	2018 (15/09)	<i>moyenne</i>
1er samedi (FSSE)	4 181	3 282		3 732
2ème samedi	4 457	3 856		4 157
3ème samedi (JTP, patrimoine et remparts)	5 751	4 932	4874 + 70 sur le réseau vert	5 209
			TOTAL Moyenne	13 098 (+ 70 réseau Vert) = 13 168

Sur la base de ces retours d'expérience, 13 200 tickets journées pourraient être distribués au cours de 3 samedis de découverte du réseau Möbius, correspondant à une perte de recette de l'ordre de 37 000 € (correspondant au coût de 2 tickets 1 voyage (1,40 € TTC), soit un aller-retour par personne).

Au cœur de ce mois d'inauguration, la semaine européenne de la mobilité aura lieu comme chaque année la 3^{ème} semaine de septembre (du 16 au 22 septembre). Il s'agit d'un temps fort pour parler de mobilité durable, faire connaître les initiatives, favoriser les changements de comportements de mobilité, et inciter chacun à se déplacer à pied, à vélo, en transports collectifs, en covoiturage... pour ses déplacements quotidiens, comme pour ses loisirs.

GrandAngoulême s'inscrit depuis plusieurs années dans cette dynamique européenne : soutien aux associations Vélocité et Cyclofficine pour qu'elles organisent des animations de promotion du vélo urbain, animations dans le cadre de la journée nationale du transport public, etc.

Le Challenge de la Mobilité, initié par l'Ademe, cible plus particulièrement les salariés. Il s'agit d'un défi inter- entreprises au cours duquel les salariés sont invités à utiliser une alternative à la voiture individuelle pour leurs déplacements domicile-travail. Afin d'inciter les participants à « essayer le bus » à l'occasion du Challenge, des tickets leur ont été offerts lorsqu'ils indiquaient vouloir utiliser le bus : 76 tickets ont été demandés en 2017 et 50 en 2018.

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 15 mai 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la mise en place de 3 journées de gratuité sur le réseau de transports collectifs de GrandAngoulême, les samedis 7, 14 et 21 septembre 2019.

D'APPROUVER la participation de GrandAngoulême à la semaine européenne de la mobilité, au Challenge de la mobilité et à la journée nationale du transport public.

D'APPROUVER l'opération de promotion du réseau auprès des salariés dans le cadre du Challenge de la Mobilité, par la mise à disposition gratuite de titres de transport aux participants qui souhaitent prendre le bus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 28 mai 2019	<u>Affiché le :</u> 29 mai 2019